

financières du Canada avec la Grande-Bretagne et surtout avec les États-Unis. Ce volume renferme ainsi la majeure partie de la politique économique du Canada sur le plan international depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les propos de l'auteur sur les États-Unis sont le fait d'une personne très bien informée. Il a été en poste à Washington pendant de nombreuses années et possède une connaissance intime des milieux financiers américains, ce qui se reflète dans son analyse de la politique monétaire des États-Unis. Dans son analyse globale des relations du Canada avec les États-Unis, il n'adopte pas une attitude carrément pro-américaine mais son point de vue sur les relations économiques canado-américaines dans l'après-guerre immédiat, qui ont contribué pour une grande part à fixer l'orientation générale pour l'avenir, peut difficilement être qualifié de révisionniste. Comme il le dit lui-même, «il est vrai et il était vrai à l'époque que les nouvelles institutions internationales élaborées en grande partie à Washington furent conçues pour servir les intérêts des États-Unis dans le monde. L'opinion selon laquelle on peut à maints égards les considérer comme les créatures de «l'impérialisme capitaliste» américain est valable en un certain sens. Il ne s'ensuit toutefois pas que leur création et leur action furent contraires aux intérêts du Canada tels que les gouvernements canadiens ou les Canadiens en général les concevaient à l'époque. La vision du monde que les Américains, en collaboration avec les Britanniques, ont cherché à édifier après la guerre était dans une large mesure parfaitement adaptée aux besoins du Canada et les efforts déployés par les Canadiens ont permis d'en améliorer l'adaptation». Il est intéressant à cet égard de noter qu'il

partage en partie (p. 84) le point de vue des professeurs Granatstein et Cuff sur la pratique du «préférentialisme» développée au cours de la Seconde Guerre mondiale, bien qu'il n'accepte pas le fond de leur interprétation.

L'auteur se concentre ensuite sur le Fonds monétaire international et les autres institutions financières ou économiques internationales comme l'OCDE, leur origine et leur évolution; les conditions qui ont amené leur création et qu'elles visaient à corriger; les nombreux problèmes financiers qu'elles ont été appelées à résoudre, notamment les efforts du FMI pour rétablir la situation à la suite de l'effritement actuel du système des parités. Il décrit également le rôle du Canada dans la création du FMI et ses rapports ultérieurs avec le Fonds, où nous avons eu pendant un certain temps la réputation de faire cavalier seul dans le secteur du marché des changes. Il relate ces faits sur un ton liant et glisse quantité de souvenirs personnels, ayant participé lui-même aux rapports entre le Canada et le FMI pendant de nombreuses années.

*Three Decades of Decision* est assorti d'une excellente série de tableaux statistiques, de graphiques et de tables de référence qui ajoutent beaucoup à sa valeur d'instrument de recherche.

Wynne Plumptre est mort en juin dernier. Depuis quelque temps déjà il réunissait de la documentation pour trois autres volumes qu'il projetait d'écrire sur la politique économique du Canada dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il espérait être en mesure de présenter une analyse détaillée de ce sujet fondamental. Les trois volumes devaient porter sur le commerce, l'aide et les relations économiques avec les États-Unis, dont les investissements américains au Canada. Il comptait aussi analyser l'origine et l'évolution du commerce multilatéral, des tarifs et des institutions et arrangements connexes, ainsi que du rôle du Canada dans leur mise sur pied et ses relations ultérieures avec elles. Malheureusement, il ne lui a pas été donné de mener à bien ce travail, ce qui est d'autant plus malheureux. Car si l'on se fonde sur l'excellente qualité de *Three Decades of Decision*, le Canada a perdu un très grand esprit.

(*Three Decades of Decision: Canada and the World Monetary System, 1944-1945*, A.F.W. Plumptre, Toronto, McClelland and Stewart, 1977.)

## ERRATUM

La dernière partie du premier paragraphe de l'article de John Noble concernant les garanties nucléaires paru dans le numéro de juillet/août aurait dû se lire comme suit: «Le Canada a dû le premier élaborer des mécanismes internationaux destinés à prévenir l'affectation des matières et de la technologie nucléaires des programmes de production d'énergie conçus pour des fins pacifiques à la mise au point d'engins nucléaires explosifs».